



Le 21 novembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015
Dossier Régie: R-3854-2013
Notre dossier : R048122

Chère consœur,

Dans le contexte de la planification de l'audience du dossier tarifaire du Distributeur qui débutera le 6 décembre prochain et suite à votre lettre du 18 novembre dernier, vous trouverez en annexe tous les détails relatifs à la composition des panels du Distributeur. Le Distributeur se réserve cependant le droit d'ajuster la composition des panels.

Le témoignage de M. Daniel Richard (panel 1) est estimé de façon préliminaire à 20 minutes. Les autres panels requerront entre 10 et 20 minutes pour l'adoption de la preuve et émettre certaines précisions, le cas échéant.

À la lumière de la preuve au dossier, et à moins d'indication contraire de la Régie, le Distributeur n'entend pas présenter de témoins sur la politique financière (HQD-3, documents 3.1 et 3.2).

Le Distributeur n'envisage pour l'instant aucun autre moyen préliminaire que celui déjà soumis à la Régie dans notre lettre du 15 novembre à l'encontre de la preuve tardive de SÉ/AQLPA.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser

/rm

p.j.

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)